



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents



International

Un (tout) petit pas en Arabie Saoudite

Le 12 décembre 2015 sera peut-être, un jour, une date marquante dans l'histoire de l'Arabie Saoudite, un royaume musulman ultraconservateur : ce 12 décembre, pour la première fois, les Saoudiennes pourront voter et être élues à l'occasion d'élections municipales.

Il s'agit d'un « *scrutin à la portée limitée* », précise *Le Monde.fr* du 29 novembre car les conseils municipaux ne sont chargés, essentiellement, que des travaux d'entretien de la voirie et des parcs, et de la collecte des ordures.

Mais c'est tout de même une première dans ce pays qui est le seul « *au monde où les femmes n'ont pas le droit de conduire* ». *Le Monde.fr* rappelle que « *les Saoudiennes ne sont autorisées à sortir en public qu'à la condition d'être couvertes de la tête aux pieds, et elles ne peuvent pas travailler, se marier ou voyager sans autorisation de leur mari ou d'un homme de leur famille* ».

Faire campagne pour les candidates reste compliqué. Par exemple, pour ces femmes, impossible d'utiliser une photo d'elles durant la campagne électorale. Elles n'ont pas plus le droit de s'adresser directement à des hommes : un « *interprète* » homme doit s'exprimer à leur place devant le public s'il est masculin.

Saluons le courage de ces Saoudiennes qui se sont portées candidates... avec l'autorisation de leur « *tuteur* ».



Santé publique

Du 11 au 19 janvier, en cinq salles du Nord-Mayenne : 12^e édition des rencontres Cinéma et Santé avec six films

Organisée par Atmosphères 53, la 12^e édition des rencontres Cinéma et Santé prévoit six séances sur des thématiques de la santé, suivies d'un débat avec des professionnels du cinéma ou de la santé.

Lundi 11 janvier, au cinéma Le Vox, à Mayenne, *Le médecin de campagne*, comédie dramatique de Thomas Lilti, avec François Cluzet et Marianne Denicourt (France, 2016, 1 h 40). C'est l'histoire de Jean-Pierre, un médecin qui est malade à son tour, et qui voit débarquer Nathalie, jeune médecin, venue de l'hôpital pour le seconder.

Mardi 12 janvier, au cinéma L'Aiglon, à Saint-Pierre-des-Nids, *La Clarté*, documentaire d'Élodie Faria et Rémy Ratynska (France, 2015, 1 h 20). Racontée sur trois ans, c'est l'histoire d'une troupe de théâtre créée en 1988, L'Envol, composée d'adultes en situation de handicap mental, et qui a mis en scène de nombreux spectacles, dont *La Clarté*.

Judi 14 janvier, au cinéma Le Majestic, à Ernée, *Melody*, drame de Bernard Bellefroid, avec Rachael Blake, Lucie Debay et Don Gallagher (Belgique, Luxembourg et France, 2015, 1 h 32). Melody, coiffeuse à domicile, accepte de porter le bébé d'une autre pour financièrement pouvoir ouvrir son salon de coiffure...

Vendredi 15 janvier, au cinéma Le Vox, à Mayenne, *Chronic*, drame de Michel Franco, avec Tim Roth, Sarah Sutherland et Robin Bartlett (Mexique et France, 2015, 1 h 33). Prix du scénario au festival de Cannes 2015. Soignant, David travaille auprès de personnes en phase terminale. Dans son travail, il instaure une véritable intimité avec les personnes. Dans sa vie privée, il est maladroit et réservé. Il a besoin des malades tout autant qu'ils ont besoin de lui.

Lundi 18 janvier, au cinéma municipal de Gorron, *Petite sœur*, comédie dramatique de Sanna

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Lenken, avec Rebecka Josephson, Amy Deasismont et Anika Hallin (Suède et Allemagne, 2015, 1 h 35). Stella, 12 ans, rondelette et pas très sportive, découvre que Katja, sa grande sœur mannequin, que tout le monde admire, cache un secret que Stella va découvrir : elle souffre d'un trouble du comportement alimentaire.

Mardi 19 janvier, au cinéma Le Vox, à Mayenne, *J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd*, documentaire de Laëticia Carton (France, 2016, 1 h 30). Vincent était sourd et il est décédé il y a dix ans. Il avait initié la réalisatrice à la langue des signes. Elle lui donne aujourd'hui des nouvelles de son pays...



Société

Fin de vie : une Commission mixte paritaire va se réunir en janvier 2016 pour tenter un compromis

Alain Claeys, député PS de la Vienne, et Jean Leonetti, député LR des Alpes-ariennes, ont déposé une proposition de loi, le 21 janvier 2015, créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie. Pour l'essentiel, ce texte vise à compléter la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie (dite loi Leonetti).

Les députés ont adopté la proposition de loi le 17 mars 2015, mais le Sénat l'a rejetée le 23 juin. En deuxième lecture, le 6 octobre, les députés ont adopté la proposition de loi avec modifications, mais le 29 octobre, les sénateurs ont modifié, également en deuxième lecture, la proposition adoptée avec modifications... Une Commission mixte paritaire (CMP), composée de sept députés et sept sénateurs, sera donc chargée de proposer un texte établissant un

compromis sur les dispositions restant en discussion. La réunion de la CMP devait se tenir mi-novembre, mais les attentats du 13 novembre ont bousculé le calendrier parlementaire et elle ne devrait se réunir que début janvier 2016.

Les principales dispositions de la proposition de loi précisent les droits des malades en fin de vie et les devoirs des médecins (article premier). L'article 3 prévoit un droit à la sédation profonde et continue jusqu'au décès, à la demande du patient, mais dans des situations strictement définies. Pour un patient dûment informé par un professionnel de santé, l'article 5 renforce le droit de refuser tout traitement. L'article 8 reconnaît le principe d'opposabilité des directives anticipées. Enfin, l'article 9 précise le statut du témoignage de la personne de confiance.

Ça se visite...

Ces derniers mois, le CÉAS eu l'occasion d'accompagner l'Office de tourisme Anjou 3 Rivières, à Châteauneuf-sur-Sarthe (Maine-et-Loire), pour la pérennisation de ses emplois.

C'est un office de tourisme atypique dans la mesure où il gère des équipements touristiques et conduit de nombreuses actions en lien avec l'environnement. L'association gère une « Maison de la rivière » dont les spécialistes diraient plutôt qu'il s'agit d'un musée de la Bâtellerie (en lien avec la rivière). Lors d'une réunion de travail, des administrateurs ont dit que le musée nécessite d'être « relooké ». Une commission va se mettre en place.

Au CÉAS, nous avons proposé une « évaluation » par un groupe de touristes qui, après une visite libre, puis une visite accompagnée, pourrait restituer ses ressentis et faire part de ses suggestions.

Cette proposition a fortement intéressé l'association et on passe de l'idée à la concrétisation. La visite est programmée le samedi 16 janvier. Le rendez-vous est prévu à 9 h 30, d'où un départ de Laval à 8 h 30.



Aucune compétence particulière n'est exigée, sinon du bon sens et un peu d'esprit critique !

Châteauneuf-sur-Sarthe est aussi la patrie de Jean-Louis Pesch, l'un des « papas » de *Sylvain et Sylvette*. C'est un « personnage » qui a aujourd'hui 87 ans, mais qui est toujours très actif. Il est également prévu de le rencontrer ce même jour, en début d'après-midi, car il y a un lien entre la Maison de la rivière et Jean-Louis Pesch, mais ce sera à découvrir le 16 janvier !

Cinq places encore disponibles... Les inscriptions sont ouvertes à tous les adhérents du CÉAS !



« Dans un avenir prévisible, les plus de 60 ans ou de 65 ans ne seront pas majoritaires ! En 2060, c'est-à-dire au moment où, conséquence du baby-boom, ils seront temporairement le plus nombreux, la population se répartira globalement en trois tiers, avec une proportion identique de moins de 30 ans, de 30-60 ans et de plus de 60 ans [projections de l'Insee]. Ce n'est donc ni à un hospice ni à une pouponnière que ressemblera la France de demain, mais à un pays où tous les âges seront également représentés. »

Jérôme Pellissier, écrivain et docteur en psychogérontologie, « À quel âge devient-on vieux ? », *Le Monde diplomatique* de juin 2013.